



Les bénéficiaires de l'APA dans la Métropole de Lyon

Exercice de projection



Le vieillissement de la population : un enjeu majeur des politiques publiques de demain

A l'horizon 2050, d'après les projections de population de l'Insee, entre 22% et 25% des habitants de la Métropole de Lyon auront plus de 60 ans.

Entre 80 000 et 130 000 personnes âgées de 60 ans et plus supplémentaires à l'horizon 2050

En 2015, la Métropole compte 278 000 personnes de 60 ans ou plus, ce qui représente près d'un habitant sur cinq. Deux tiers de cette population sont des jeunes retraités, généralement dynamiques, 39% ont plus de 75 ans, et 13% ont plus de 85 ans.

Selon les scénarios de l'Insee, en 2050, la Métropole devrait compter entre 360 000 et 410 000 personnes âgées de 60 ans et plus, soit un effectif supérieur de 30 % à 48 % par rapport à 2015. Parmi celles-ci, une personne sur trois aurait plus de 80 ans (entre 30 % et 34 % selon les scénarios de l'Insee).

Le vieillissement de la population est une préoccupation majeure des territoires. La prise en charge des personnes âgées dépendantes est un défi pour la société, car elle devra conjuguer la solidarité familiale avec les aides et services de la collectivité. Or la solidarité familiale diminue dans la société occidentale en raison des modes de vie, mais aussi de la baisse des aidants potentiels par personne âgée. Les dépenses d'allocation autonomie sont amenées à être de plus en plus lourdes.

Plus de 9 % des personnes âgées de 60 ans et plus bénéficient de l'APA* (à domicile ou en établissement).

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) a été mise en place par la loi du 20 juillet 2001, pour les personnes de 60 ans ou plus résidant à domicile ou en établissement lorsqu'elles sont

confrontées à des situations de perte d'autonomie. Certaines personnes âgées dépendantes ne bénéficient pas de l'aide soit par méconnaissance, soit parce qu'elles ne souhaitent pas en bénéficier (en particulier les personnes handicapées bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap, ou les personnes à revenus élevés pour lesquels la participation financière est très élevée).

En 2018, on dénombre 16 700 bénéficiaires de l'APA à domicile et près de 9 000 bénéficiaires de l'APA en établissement dans la Métropole de Lyon, soit 9 % des personnes âgées de 60 ans et plus.

La difficile mesure de l'augmentation à venir des bénéficiaires de l'APA : un exercice délicat et des résultats à interpréter avec prudence

Pour pouvoir estimer le nombre de bénéficiaires de l'APA à moyen terme, il convient de prendre en compte deux facteurs :

> *la composante démographique.* Elle revient à estimer le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. Nous nous appuyons ici sur les projections élaborées par l'Insee (modèle Omphale).

> *la composante dépendance.* Elle nécessite de faire des hypothèses sur l'évolution de l'espérance de vie sans autonomie. En la matière, les hypothèses varient et les travaux divergent. Nous reprendrons ici les trois hypothèses de dépendance retenues dans l'étude réalisée par la Drees en 2011 (Lécroart, Aude, 2011, *Projection*

Définitions

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) participe à la prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Elle permet de financer des prestations favorisant le maintien à domicile (APA à domicile) ou une prise en charge de la dépendance des personnes âgées en établissement (APA en établissement). Cette prestation concerne donc à la fois les personnes âgées résidant à domicile et celles hébergées en établissement. Pour en bénéficier, il faut être âgé d'au moins 60 ans, avoir une résidence stable en France et justifier d'un certain degré de perte d'autonomie.

du nombre de bénéficiaires de l'APA en France à l'horizon 2040-2060 - Sources, méthode et résultats.)

L'hypothèse basse (optimiste) postule la stabilité de la durée de vie en dépendance à 65 ans. Tous les gains d'espérance de vie générale seraient des gains d'espérance de vie sans APA. « *Le choix de cette hypothèse repose sur l'évolution globalement parallèle de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité observée à partir de certaines enquêtes au cours des années 1990-2000, qui s'inscrivait alors comme une tendance de fond.* » (Lécroart, 2011, p.14)

L'hypothèse intermédiaire suppose que l'espérance de vie sans incapacité évolue au même rythme que l'espérance de vie : la part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie à 65 ans est donc stable.

L'hypothèse haute (pessimiste) postule une stabilité de la prévalence de la dépendance modérée (Gir 3 et 4) à chaque âge et une stabilité de la durée de vie en dépendance à 65 ans pour les personnes âgées lourdement dépendantes (Gir 1 et 2). « *Ce scénario prend en compte l'augmentation possible de la prévalence des démences et les tendances récentes d'espérance de vie sans incapacité chez les 50-65 ans, dans un climat de fortes incertitudes. Des techniques de compensation, des politiques de prévention joueraient ici un rôle pour empêcher l'aggravation de l'état de dépendance en maintenant plus souvent les personnes concernées en GIR 3 et 4* » (ibid., p.15).

Méthodologie retenue

A partir des travaux réalisés par la Drees, nous avons adapté les résultats à la Métropole de Lyon :

> en mobilisant les projections de population de personnes âgées dans la Métropole de Lyon, élaborées par l'Insee à travers le modèle Omphale (composante démographique).

> en appliquant à ces effectifs les taux de bénéficiaires APA par tranche d'âge calculés par la Drees au niveau national, selon les différents scénarios de dépendance (composante dépendance).

Nous proposons également une estimation de la ventilation des effectifs par Gir, en appliquant aux bénéficiaires de la Métropole les taux de croissance calculés au niveau national.

Les hypothèses faites ici en ce qui concerne le degré de dépendance s'appuient sur les analyses menées par la Drees : la dépendance lourde (Gir 1 et 2) évoluerait de manière identique quelles que soient les hypothèses de dépendance. Le nombre de Gir 3 et 4 est obtenu par soustraction des Gir 1 et 2 au total des bénéficiaires projetés.

Les résultats présentés ici s'appuient sur des hypothèses scientifiques menées dans un cadre national mais dont il est impossible de mesurer la plus ou moins grande probabilité : ils sont donc à interpréter avec la plus grande prudence.

Définitions

Prévalence : nombre de personnes âgées dépendantes dans la population à un moment donné.

Espérance de vie sans incapacité (EVSI) : durée moyenne qu'on peut espérer vivre sans incapacité, en supposant que les conditions sanitaires du moment se maintiennent. Dans le cadre de l'étude de la Drees, l'EVSI est une espérance de vie sans dépendance au sens de l'APA

Dépendance modérée : la dépendance modérée correspond aux bénéficiaires de l'APA des Gir 3 et 4.

Projections des bénéficiaires de l'APA : principaux résultats

Entre 27 000 et 53 000 bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2050 selon les scénarios de projection de population pour la Métropole de Lyon.

Les hypothèses retenues dans les 3 scénarios standards de projections de population élaborés par l'Insee

Composante	Hypothèse centrale	Hypothèse haute	Hypothèse basse
Fécondité <small>(ICF = indice conjoncturel de fécondité)</small>	Baisse de l'ICF de 0,04 jusqu'en 2016 puis constance jusqu'en 2050	Hausse de l'ICF de 0,11 jusqu'en 2020 puis constance jusqu'en 2050.	Baisse de l'ICF de 0,19 jusqu'en 2020 puis constance jusqu'en 2050.
Espérance de vie (EDV) <small>2013 : 78,7 ans pour les hommes 85 ans pour les femmes.</small>	EDV hommes : 86,8 ans en 2050 EDV femmes : 90,3 ans en 2050	EDV hommes : 89,5 ans en 2050 EDV femmes : 93 ans en 2050	EDV hommes : 84,5 ans en 2050 EDV femmes : 88,3 ans en 2050
Migrations avec l'étranger	Solde France entière de + 70 000 par an	Convergence vers un solde France entière de + 120 000 par an en 2020 et stable au-delà.	Convergence vers un solde France entière de + 20 000 par an en 2020 et stable au-delà.

Résultats obtenus

Les résultats présentés ici correspondent au nombre estimé de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée autonomie, à domicile ou en établissement.

Les estimations obtenues connaissent des variations très importantes selon les hypothèses retenues en matière démographique ou en matière de dépendance.

Si l'on s'appuie sur le scénario central de l'Insee en matière démographique, le nombre de bénéficiaires de l'APA pourrait osciller entre 30 000 bénéficiaires (hypothèse basse postulant une stabilité de la durée de vie en dépendance) et 45 000 bénéficiaires (hypothèse haute selon laquelle la prévalence de la dépendance modérée resterait stable à chaque âge).

L'éventail des possibles augmente si l'on prend en considération d'autres scénarios démographiques de l'Insee.

Si l'on considère l'hypothèse basse de dépendance et que l'on s'appuie sur le scénario bas des projections démographiques, le nombre de bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2050 s'élèverait à moins de 27 000 bénéficiaires.

Au contraire, en considérant l'hypothèse haute de dépendance et en s'appuyant sur le scénario haut de l'Insee, le nombre de bénéficiaires s'élèverait à plus de 53 000 en 2050.

Des évolutions contrastées selon les périodes, mais communes à l'ensemble des scénarios

- 1 Jusqu'en 2020, l'augmentation des bénéficiaires de l'APA serait assez soutenue. Cela s'explique par l'arrivée à l'âge de 90 ans et plus des générations nées dans les années 20, et plus nombreuses que les classes creuses de la Première Guerre Mondiale.
- 2 S'ensuit une hausse relativement modérée du nombre des bénéficiaires de l'APA jusqu'en 2030, avec l'arrivée aux âges élevés des générations nées au cours des années 1930 et pendant la Seconde Guerre Mondiale.
- 3 Puis vers 2030 jusqu'en 2045, le rythme de croissance des bénéficiaires augmenterait à nouveau avec l'arrivée à l'âge de 80 ans des générations nombreuses du baby-boom.
- 4 Après 2045, l'augmentation des bénéficiaires de l'APA serait plus modérée avec le décès des générations issues du baby-boom.

Mise en perspective avec les tendances récentes observées au sein de la Métropole

Entre 2015 et 2018, le nombre total de bénéficiaires de l'APA dans la Métropole a augmenté en moyenne de 2,6 % par an. Ce taux de croissance se rapproche le plus de celui du scénario haut (scénario de projection de population central, hypothèse de dépendance haute).

Le nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement a été relativement stable au cours des dernières années ; la croissance soutenue des bénéficiaires de l'APA est portée par la hausse du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile, qui représentent deux tiers des bénéficiaires.

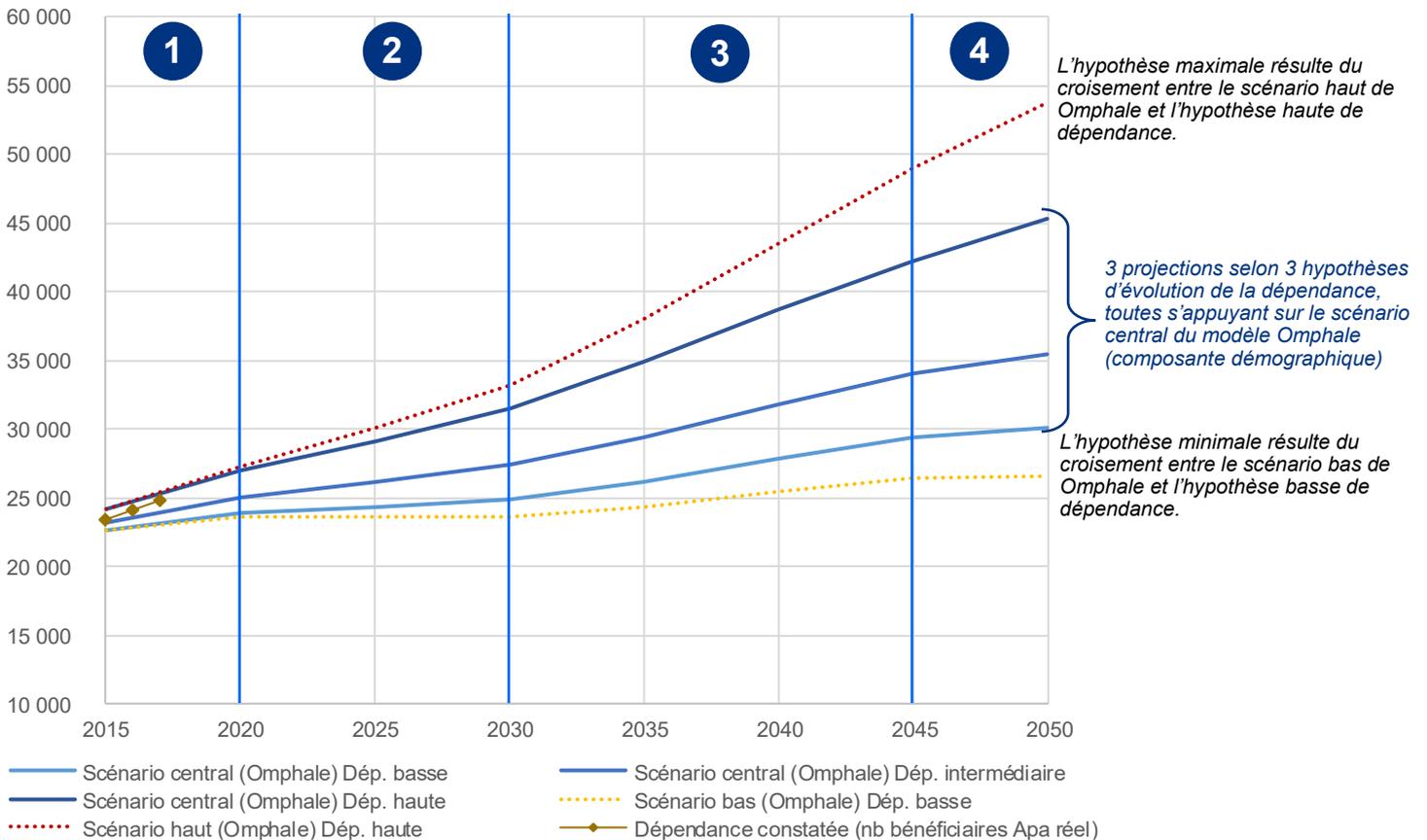
En faisant l'hypothèse d'une stabilité du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement à l'horizon 2030, le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pourrait atteindre entre 16 000 et 22 500 bénéficiaires selon les scénarios (soit une croissance plus modérée que celle observée au cours des dernières années).

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA dans la Métropole de Lyon (2012-2018)



Source : Métropole de Lyon, extraction IODAS, 2012-2018

Projection estimée des bénéficiaires de l'APA selon les différents scénarios de dépendance



Projection estimée des bénéficiaires de l'APA selon les différents scénarios de dépendance

		2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Scénario bas (Omphale)	Hypothèse basse	23 600	23 600	23 600	24 300	25 500	26 500	26 600
	Hypothèse intermédiaire	24 800	25 400	26 000	27 400	29 200	30 800	31 600
	Hypothèse haute	26 700	28 200	29 900	32 800	35 900	38 600	40 800
Scénario central (Omphale)	Hypothèse basse	23 900	24 400	24 900	26 200	27 800	29 400	30 100
	Hypothèse intermédiaire	25 100	26 200	27 400	29 400	31 800	34 000	35 500
	Hypothèse haute	27 000	29 100	31 500	34 900	38 700	42 300	45 300
Scénario haut (Omphale)	Hypothèse basse	24 200	25 200	26 500	28 600	31 600	34 700	36 700
	Hypothèse intermédiaire	25 400	27 000	29 000	32 100	35 900	39 800	42 700
	Hypothèse haute	27 300	30 000	33 200	38 000	43 400	49 000	53 800

Source : Insee (Omphale), calculs Agence d'urbanisme à partir de l'étude menée par la Drees (Lécroart, 2011).

Près de 14 000 bénéficiaires de l'APA en dépendance lourde à l'horizon 2050

Le nombre de personnes âgées en situation de dépendance lourde pourrait être multiplié par 1,6 à l'horizon 2050.

Définitions

Le degré de perte d'autonomie est évalué en fonction de la grille nationale « Autonomie gérontologie groupe iso-ressources » (Aggir) qui comprend six niveaux. Seuls les quatre premiers niveaux de cette grille ouvrent droit à l'APA.

Le GIR 1 correspond aux personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, aux fonctions intellectuelles gravement altérées nécessitant une présence continue d'intervenants, ou aux personnes en fin de vie.

Le GIR 2 regroupe deux catégories :

> les personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ;

> les personnes âgées dont les fonctions mentales sont altérées, qui ont conservé leur capacité à se déplacer mais nécessitent une surveillance permanente.

Le GIR 3 correspond aux personnes âgées ayant conservé leurs fonctions intellectuelles, partiellement leur capacité à se déplacer, mais qui nécessitent plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.

Le GIR 4 regroupe :

> les personnes âgées qui n'assument pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent parfois être aidées pour la toilette et l'habillement. La grande majorité d'entre elles s'alimente seule.

> celles qui n'ont pas de problème pour se déplacer, mais qu'il faut aider pour les activités corporelles ainsi que les repas.

Quelques résultats selon le niveau de dépendance

Afin de projeter les effectifs des bénéficiaires de l'APA selon les niveaux de dépendance, nous avons là aussi repris les hypothèses élaborées par la Drees au niveau national.

Nous avons donc considéré que la dépendance lourde étant caractéristique de la fin de vie, celle-ci évoluerait de façon identique pour toutes les hypothèses.

Pour estimer les effectifs à l'échelle de la Métropole, nous avons repris les taux d'évolution des Gir 1 et 2 à l'échelle nationale, que nous avons appliqués aux bénéficiaires de l'APA de Gir 1 et 2 en 2015.

Les effectifs sont identiques, quels que soient les scénarios ; les taux, quant à eux, varient selon les hypothèses de dépendance retenues (basse, intermédiaire, haute).

Près de 14 000 bénéficiaires de l'APA en dépendance lourde à l'horizon 2050

Les bénéficiaires de l'APA en Gir 1 ou 2 sont totalement dépendants : les personnes en Gir 1 se caractérisent par une perte totale de l'autonomie motrice et mentale ; les Gir 2 nécessitent une prise en charge de la plupart des activités de la vie courante.

Ces personnes âgées lourdement dépendantes 1 et 2 pourraient représenter entre 21 % et 31 % des bénéficiaires de l'APA à l'horizon 2050.

Comme pour l'ensemble des bénéficiaires, la croissance des bénéficiaires de l'APA en dépendance lourde augmenterait plus fortement entre 2030 et 2045, avec l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom.

Projection estimée des bénéficiaires de l'APA, selon le Gir et selon les différents scénarios de dépendance

	2015 (réel)	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Nombre de GIR 1/2	8 600	9 300	9 700	10 100	10 900	12 200	13 300	14 000
Scénario bas	37%	39%	38%	37%	36%	34%	32%	31%
Scénario intermédiaire	37%	37%	36%	34%	32%	29%	27%	26%
Scénario haut	37%	34%	32%	30%	27%	24%	22%	21%
Nombre de Gir 3/4 (bas)		14 600	14 700	14 800	15 300	15 600	16 100	16 100
Nombre de Gir 3/4 (intermédiaire)		15 800	16 500	17 300	18 500	19 600	20 700	21 500
Nombre de Gir 3/4 (haut)		17 700	19 400	21 400	24 000	26 500	29 000	31 300

Source : Insee (Omphale, scénario central), Métropole de Lyon (effectifs 2015 des bénéficiaires de l'APA par Gir), calculs Urbalyon à partir de l'étude menée par la Drees (Lécroart, 2011).

Mise en perspective avec les tendances récentes observées au sein de la Métropole

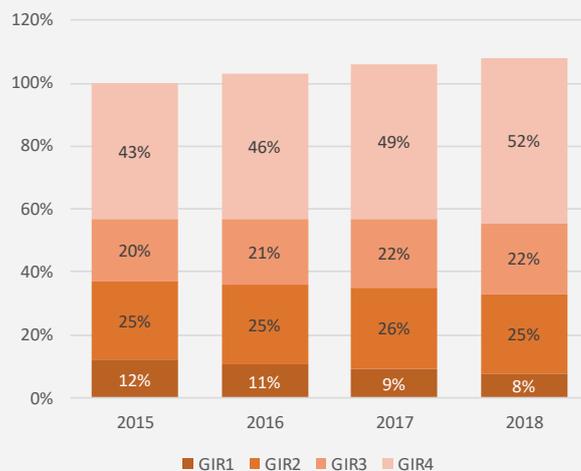
Entre 2015 et 2018, le nombre et la part des bénéficiaires de l'APA en dépendance lourde (GIR 1 et 2) a diminué (- 10 %) : ils représentent un bénéficiaire sur trois en 2018 (37 % en 2015) et sont accueillis pour deux tiers d'entre eux en établissement.

Mais les tendances observées au cours des dernières années ne sont pas les mêmes parmi les bénéficiaires de l'APA en établissement ou à domicile : le nombre de GIR 1 et 2 a augmenté de 3 % en moyenne annuelle parmi les bénéficiaires de l'APA à domicile alors qu'il a diminué de 7 % en moyenne parmi les bénéficiaires accueillis en établissement.

Cette croissance des bénéficiaires de l'APA à domicile en GIR 1 et 2 devrait se poursuivre dans les années à venir et soulève un certain nombre d'enjeux en matière de capacité d'accueil ou de maintien à domicile des personnes âgées en dépendance lourde.

Compte-tenu du vieillissement de la population, le profil par âge des bénéficiaires de l'APA va également connaître des évolutions majeures. En 2018, 31 % des bénéficiaires de l'APA ont 90 ans ou plus (dont 55 % sont accueillis en établissement) ; à l'horizon 2050, d'après les projections, un bénéficiaire sur deux pourrait être nonagénaire.

Répartition des bénéficiaires de l'APA selon le GIR (2015-2018)



Source : Métropole de Lyon, extraction IODAS, 2015-2018

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg-en-Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Monts d'Or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référént : **Mathilde Aladame** 04 81 92 34 07 m.aladame@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme